

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

Canton de PROVINS
Arrondissement de PROVINS

**Extrait du Compte rendu du
conseil municipal du 01/07/2015**

Commune de MELZ-SUR-SEINE

Nombre de membres

- En exercices : 11

- Présents : 9

- Votants : 11

- Ayant donné Procuration : 2

- Absente excusée :

- Absente :

Séance du Conseil municipal

L'an deux mille quinze, le 1 juillet à 18 h 45, le Conseil Municipal légalement convoqué, le 26 juin, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre ROCIPON, Maire.

Etaient présents : Monsieur Jean-Pierre ROCIPON, Madame Nathalie ROUSSELET, Monsieur Hervé MANDON, Monsieur Suzan BADIN, Madame Marilyn BARON-GAUTHIER, Monsieur Bernard LEFEBVRE, Monsieur Alain LECHENEAU, Monsieur Gérard LEYMAN, Monsieur Frédéric EYMA

Etaient représentées : Madame Mélanie CHAMPAGNAT, Madame Aurore STIBLER

Procurations données: Madame Mélanie CHAMPAGNAT donne pouvoir à Madame Nathalie ROUSSELET. Madame Aurore STIBLER donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre ROCIPON.

Date Convocation : 26 juin 2015

Date d'affichage : 26 juin 2015

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard LEYMAN

I/DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET EAU 2015 Numéro 2015- 07-01

Monsieur le Maire explique que le Conseil municipal doit prendre une décision modificative relative à :

- L'ouverture de crédits en recette au 040
- La prévision au 1068 passe à 77 767€37 au lieu de 59 161€80 du budget eau 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **accepte** la décision modificative sur le budget eau 2015.

Résultat du Vote :

- Pour : 11
- Contre:
- Abstention : 0

11 VOIX POUR

II/ QUESTIONS DIVERSES

1- Plan canicule

Monsieur le Maire nous informe que le "Plan canicule" a été déclaré par la sous préfecture.

Monsieur le Maire appelle à la vigilance et demande aux membres du conseil municipal de rendre visite aux personnes âgées de la commune. Monsieur Alain LECHENEAU demande à ce que ces visites soient également faites aux personnes seules ou handicapées.

Un recensement des personnes à visiter va être effectué dès le 2 juillet 2015.

2- Ecole

DELIBERATION POUR L'ACHAT D'UN TABLEAU VERT A CRAIE

Nathalie ROUSSELET propose un devis concernant l'achat d'un tableau vert à craie. (Demande de l'institutrice pour la prochaine rentrée).

Le devis s'élève à la somme de 227 € HT.

<u>Résultat du Vote :</u>
- Pour : 11
- Contre: 0
- Abstention : 0

11 VOIX POUR

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **accepte** le devis pour l'achat du tableau vert à craie pour la classe CM1-CM2.

DELIBERATION POUR DES TRAVAUX SUR LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES, CHAUFFAGE ET PRISES DE COURANT

Monsieur le Maire explique la nécessité de procéder à la vérification du tableau électrique ainsi que la pose de 4 nouvelles prises pour l'installation de l'informatique dans les classes.

Enfin, la vétusté des 2 radiateurs nécessite leur changement pour des appareils aux normes et moins énergivores.

Pour la réalisation de ces travaux, Monsieur le Maire propose l'ouverture d'une enveloppe de 3000 €.

<u>Résultat du Vote :</u>
- Pour : 11
- Contre: 0
- Abstention : 0

11 VOIX POUR

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **accepte** la dépense pour les travaux sur les installations électriques, chauffage et prises de courant.

3/ Intervention de Monsieur Gérard LEYMAN

Monsieur Gérard LEYMAN intervient pour annoncer son mécontentement concernant le boycott par certains membres du conseil d'une séance de conseil municipal programmée précédemment et précise qu'il ne peut pas travailler dans de telles conditions.

Il précise également et tient à rappeler que le Maire est Monsieur Jean-Pierre ROCIPON.

Le Maire explique le boycott de cette réunion par certains élus et précise que le fonctionnement de la direction de la mairie a déjà évolué, le message est passé.

Excédé, Monsieur Gérard LEYMAN quitte la séance à 19h10.

4/ Travaux en cours et à réaliser

1 Clôture du château d'eau :

La clôture du château d'eau est devenue vétuste Son changement est nécessaire. Monsieur le Maire propose une semelle avec une rangée de parpaings et du grillage.

Monsieur Alain LECHENEAU sera pilote de l'opération et va métrer et proposer un devis estimatif au conseil municipal avant le vote d'une enveloppe. Il est impératif de le faire cet été.

2 Sécurité de la Grand rue de Blunay :

Messieurs Frédéric EYMA et Hervé MANDON sont en charge du dossier.

3 Aménagement du parking Ecole :

Actuellement cet aménagement est bloqué par le déplacement nécessaire des poteaux téléphoniques.

Une demande a été faite auprès d'ORANGE et acceptée. Nathalie ROUSSELET reprend contact avec ORANGE.

Monsieur Alain LECHENEAU co-pilote également ce projet.

4 Plate-forme de stockage à la grange :

Alain LECHENEAU et Hervé MANDON s'occupent de métrer et d'établir un plan des travaux.

5 Passage à Gué et passerelles route de la gare :

Compte tenu des nombreux dossiers en cours, ces travaux seront planifiés sur 2016.

6 Ancienne décharge déchets verts :

La parcelle va être nivelée et les souches vont être enfouies.

Dossier suivi par Gérard LEYMAN, Alain LECHENEAU et Hervé MANDON.

7 Travaux Ecole :

Nathalie ROUSSELET pilote le projet avec Marilyn BARON-GAUTHIER

8 Salle polyvalente, changement des volets :

Compte tenu du délabrement avancé des volets de la salle polyvalente, le remplacement est nécessaire.

Hervé MANDON va prendre contact avec l'entreprise VIAL pour effectuer divers devis (Bois, PVC, Aluminium....)

9 Chapelle :

Monsieur Suzan BADIN explique avoir rencontré une association qui effectuera les travaux dans la chapelle pour la transformer en 3 appartements locatifs.

Les travaux seraient totalement supportés par l'association qui en contre partie encaissera les loyers pendant un certain nombre d'années (Rien de défini à ce jour).

Le coût de ces travaux s'élèverait à 400 000 €.

Monsieur le Maire précise qu'à ce jour aucune décision n'est prise et que d'autres idées sont à étudier.

10 Foyer-cantine :

Monsieur le Maire explique à l'assemblée le projet de construction d'un Foyer-cantine et informe les membres du conseil municipal qu'il a relancé le cabinet BON pour l'étude du projet.

Ce projet étant très important, l'ensemble des membres du conseil municipal sont impliqués dans sa réalisation.

11 Pont route de la gare de Melz :

Monsieur le Maire explique que ce pont fait parti d'un projet de rénovation en partenariat avec la Communauté de commune du Provinois.

Cette rénovation se fera par le biais d'un chantier de réinsertion.

Compte tenu des budgets, la CC du provinois annonce les travaux pour 2017.

5/ DIVERS

1 Madame Nathalie ROUSSELET remercie Monsieur Gérard LEYMAN pour les plantations qu'il a effectué ainsi que la rénovation du Monument aux morts.

2 Madame Nathalie ROUSSELET a commandé des poubelles pour l'appartement communal et la salle des fêtes.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 19h45